



attac

Le Courriel d'information

n°264 – Mardi 11 Septembre 2001.

2 + 2 = RESULTAT SOUS COPYRIGHT

Dans ce numéro

1- Contre l'OTAN et les pièges du libéralisme

S'il n'y a aucun doute que la question guerre-paix, les luttes contre la militarisation quotidienne et contre l'OTAN doivent devenir un des points centraux de la bataille contre la globalisation néo-libérale, il est également vrai que le rendez-vous de fin septembre risque de devenir un piège mortel que les pouvoirs ont l'intention de construire autour du mouvement, en cherchant une répétition exponentielle de ce qui s'est passé à Gènes pour en décréter la fin politique dans un nouveau bain de sang, dans les violences et les arrestations.

2- 1 milliard d'euros disponibles

En lisant cet article, si vous y comprenez quelque chose, vous arriverez sans doute à savoir comment obtenir ce milliard. Les règles paraissent simples, mais les attendus sont plutôt complexes voire contradictoires. Ce milliard permet au gouvernement français de s'afficher à la pointe d'un parcours fléché qui l'amène à se mordre la queue. Enfin on vous aura prévenu : 1 milliard d'euros.

3- La crise en Argentine

L'Argentine vit depuis plus de trois ans dans la récession et sa crise est prise en considération par tous les analystes de l'économie internationale. Pire que cela, certains se demandent quand sera annoncée la « cessation de paiement » d'une dette publique qui tourne autour de 147.000 millions de dollars à la fin de l'année 2000 et qui consomme 22% des dépenses publiques pour en payer les intérêts (11.000 millions de dollars).

4- Panique à l'OMC (Brèves d'OMC)

L'OMC a décidé la tenue d'une réunion le 4 Septembre dès le retour des congés d'été. Personne ne savait réellement qu'elle en était la raison bien que l'on subodore qu'il s'agit vraisemblablement de discuter de l'ordre du jour de la Conférence de Doha.

5- Bataille dans la propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle sont l'un des principaux objets de la libéralisation qui se discute à l'OMC. Au-delà des médicaments, les logiciels sont un autre énorme enjeu. Richard Stallman, un des piliers des logiciels libres, montre comment son mode de fonctionnement (GPL= Licence Publique Générale), illustré par exemple par Linux gêne des entreprises telles Microsoft, qui tentent de le bannir. Dans la GPL, chaque élément peut être utilisé et modifié librement et sans frais à condition que son résultat soit lui-même libre.

6- Agir pour le droit aux soins

Actuellement, de nombreux pays Africains hésitent encore à autoriser l'importation des copies de médicaments récents (notamment des médicaments contre le VIH/sida). En effet, la plupart d'entre eux craignent que les Etats-Unis ou l'Union Européenne leur intentent un procès devant l'Organisation Mondiale du Commerce pour violation des brevets détenus par les compagnies occidentales.

7- Main basse sur le vivant

La Confédération paysanne refuse les OGM en agriculture et dans l'agro-alimentaire : pour ses détracteurs cela reviendrait à se couper irrémédiablement « des bénéfices et des progrès scientifiques issus du génie génétique ». S'y opposer revient selon ces mêmes détracteurs, à flirter forcément avec l'obscurantisme, à s'enivrer de peurs ancestrales et en conséquence à rejeter la recherche.

8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Contre l'OTAN et les pièges du libéralisme

Par ATTAC Italia

Une proposition pour Naples

Un mois après les événements de Gènes, le climat politique qui entoure le mouvement contre la globalisation néo-libéraliste reste encore très tendu.



attac

L'enjeu lancé par les résultats obtenus par le mouvement (très grande participation, de masse et informée, aux mobilisations; grande unité dans la diversité de ses composants; capacité avec leurs propres contenus de dialoguer et d'influencer l'univers syndicaliste et politique institutionnel) reste élevé et la bombe de Venise le rappelle sans ombre de doute.

Indépendamment de ceux qui ont décidé de la placer (même si, de façon Pasolinienne "nous, nous le savons"), le signal est indiscutable: le climat de dénonciation des violences commises de façon répétées par les forces de l'ordre doit finir et l'accusé doit redevenir le mouvement en tant que tel.

Les attaques au GSF, la demande d'unité bi-partisane au Parlement (accueillie de façon irresponsable par une bonne partie du centre-gauche), les tentatives d'enrayer les enquêtes sur les violences policières révèlent de façon très claire la volonté de couper les ailes à un mouvement qui par sa capacité d'union est en mesure de mettre en crise le destin magnifique et progressif d'un modèle économique et culturel qui voudrait être libre de se déployer à sa guise et sans aucune sorte de contrainte.

Les éléments de difficulté sur lesquels le mouvement doit réfléchir sont au nombre de deux: - la gestion de la place, trop perméable aux incursions de réalités politiques comme celles des dénommés "Black Block" qui ne partagent pas les pratiques du mouvement, ainsi que trop vulnérable aux provocations et aux infiltrations des agents en civil et des militants néo-nazis; - la nécessité de remettre au premier plan les contenus de notre parcours politique, tout en évitant de se faire entraîner dans une spirale de violence et de répression toute interne à la logique du pouvoir et des mass-media.

Ce sont des réflexions qui à partir de septembre devront trouver des lieux et sièges de confrontation où il faudra également approfondir les perspectives de notre action politique: comment continuer le travail du GSF, comment le relier aux Forum Sociaux territoriaux qui sont entrain de naître, quelles priorités de campagne politique et de mobilisation doit-on se donner? Dans l'immédiat, il nous faut cependant parler avant tout du sommet de l'OTAN de fin septembre à Naples.

S'il n'y a aucun doute que la question guerre-paix, la lutte contre la militarisation quotidienne et contre l'OTAN doivent devenir un des points centraux de la bataille contre la globalisation

néo-libéraliste (et encore aujourd'hui, elles sont sous-évaluées, comme on a pu le constater à Porto Alegre), il est également vrai que le rendez-vous de fin septembre risque de devenir un piège mortel que les pouvoirs forts ont l'intention de construire autour du mouvement, en cherchant une répétition exponentielle de ce qui s'est passé à Gènes pour en décréter la fin politique dans un nouveau bain de sang, dans les violences et les arrestations.

La campagne de presse est déjà lancée, la stratégie permanente de la tension aussi, les post-fascistes de AN (Alliance Nationale) proposent d'envoyer dans les places les "tuniques tricolores" contre les manifestants, alors que le premier ministre Berlusconi insiste opiniâtement pour tenir le sommet de l'OTAN en Italie, contrairement à celui de la FAO: il y en a assez pour fournir au mouvement une preuve de maturité en se retirant d'un jeu de massacre qui ne nous regarde pas et que nous ne pouvons pas affronter en ce moment précis. L'OTAN est le gendarme du libéralisme, qui produit misère et précarité. Son sommet est illégitime et le bouclier spatial est un crime contre l'humanité: sur cela, du point de vue politique, il ne peut pas y avoir de doute. Mais cette fois-ci nous devons être capables de duper nos adversaires, en évitant de leur faire décider les temps et modes de notre mobilisation. C'est pourquoi, en tant qu'ATTAC nous proposons:

a) de déclarer le 20-27 septembre, semaine de mobilisation "Un monde sans armes est possible", en promouvant des centaines d'actions territoriales, pacifiques et non violentes, contre les industries des armes, les banques armées et les dépenses militaires;

b) de convoquer le 26 septembre à Naples une grande réunion internationale contre l'OTAN, le bouclier spatial et la guerre;

c) de réaliser un grand concert/happening le soir du 26 septembre à Naples, contre la guerre et en mémoire de Carlo Giuliani.

Nous obtiendrons ainsi le double objectif d'y être présents, à Naples et partout ailleurs, tout en construisant un grand moment de critique et de mobilisation contre le libéralisme et la domination militaire, et en même temps, nous laisserons sur leur faim les vautours qui depuis plusieurs semaines volent au dessus des têtes du mouvement.

Pour discuter de cette proposition et d'autres éventuelles mobilisations nous proposons de



attac

nous rencontrer à Naples lors d'une grande assemblée de discussion et de confrontation entre les deux réalités du mouvement.

ATTAC Italia e ATTAC Napoli

italia@attac.org

Traduction : groupe de traducteurs bénévoles
coordinat@attac.org

1 milliard d'euros disponibles.

Par Laurent Jésover

Cet article vaut un milliard d'euros. Pour être exact, et nous admettons ce principe entre nous, lorsque vous aurez achevé la lecture de cet article, vous saurez comment atteindre ce milliard. Mais il ne commence pas là. Bien au contraire, l'article débute ce matin. Le problème qui m'arrête encore est un problème de ton, car enfin il va s'agir de malades et d'épidémie, de morts, d'abandon, de cynisme et de bonne volonté. Mais je préfère le début le matin. Du reste au moment où je monte dans le taxi.

Un taxi est un genre de luxe de paix. On y monte avec une confiance quiète en s'échappant un instant du brouhaha et de l'excitation, de la confusion des millions de trajets, des possibilités de la journée, on y monte certain d'arriver. Ce qui fait tout l'intérêt du taxi ce sont les conducteurs, là une conductrice, parce que l'air de rien on grimpe dans une histoire, parfois longue, toujours humaine, une histoire. Ce matin ma chauffeuse est camerounaise. Je l'apprends grâce au journal de la radio.

Environ 36 millions de personnes vivent avec le Sida dans le monde. 5 millions d'entre elles ont été nouvellement infectées en 2000, tandis que 3 millions sont mortes, ce qui amène à 22 millions le nombre de décès depuis le début de l'épidémie. Un peu plus de 25 millions de personnes sont porteuses du virus ou malades en Afrique, mais des statistiques fiables manquent pour beaucoup de pays en particulier d'Asie.

Et la radio continue sur d'autres nouvelles. Ma chauffeuse profite, elle, du feu rouge où nous sommes arrêtés, pour me lancer un regard de reproche dans le rétroviseur. Je m'explique ou plutôt je justifie mon sourire du mieux que je le peux. C'est la colère qui m'a fait m'esclaffer. C'est la honte qui m'a poussé à presque rire de ces nouvelles. Ce sont les attermoissements, les grandes manoeuvres déclaratives, les bons sentiments élevés au rang de programme politique qui m'ont tout d'un coup attaqué la

gorge dont il n'est sorti qu'un gloussement. Bien entendu la précipitation avec laquelle je m'exprime, empêche de bien comprendre à quel point ce rire est sérieux. Mais nous entamons la conversation.

Lorsque je sors du taxi, je ne sais plus très bien si elle même est atteinte ou si elle participe au financement d'un centre de soins communautaire qui prend en charge, tente de le faire serait plus exact compte tenu des moyens, les malades. Qu'importe. Arrivé à destination c'est plus qu'une journée qui commence, c'est une mission.

Dans un rapport récent, 10 août, adressé aux ministres Bernard Kouchner et Charles Josselin et du reste commandité par eux suite à la réunion extraordinaire sur le Sida de l'ONU en juin dernier, parmi les multiples obstacles de l'accès aux traitements pointés par les trois experts rédacteurs, se trouvent en bonne place les accords TRIPS (ou ADPIC : propriété intellectuelle) de l'OMC. « Les évolutions de la législation internationale sur les droits de propriété intellectuelle (accords TRIPS) peuvent avoir des conséquences majeures sur les négociations de baisse des prix. L'intégration des objectifs de santé publique, dans le droit et la politique des brevets sera de ce point de vue décisive. » (Professeurs Gastaut, Kazatchkine et Sicard). C'est une opinion qui aurait au moins le mérite de devoir finir sur le bureau de Pascal Lamy, Commissaire européen pour le Commerce et grand négociateur pour nous tous à l'OMC, qui demande un cycle de négociations globales et totales partout où il le peut, en espérant qu'il médite dessus au lieu de demander leurs opinions aux multinationales.

Un mois après les déclarations du G8 à Gênes, le bel accord de façade des Etats les plus riches de la planète a déjà volé en éclat. Le Fonds mondial pour la santé (sur le sida mais aussi la tuberculose et le paludisme) balbutie et prend froid. Un groupe de travail intérimaire s'est mis en place cahin-caha à Bruxelles qui réunit une quarantaine de représentants. Il devra remettre un avis rapidement pour la mise en place effective du Fonds, celui-ci étant annoncé pour le mois de janvier 2002. En fait d'avis, la météo marine du groupe de travail, annonce un vent fort et promulgue plutôt un avis de tempête. Plus personne n'est d'accord. Ce ne serait plus le fonds qui gère les financements en fonction des projets, mais les donateurs qui flèchent leurs dons en fonction de leurs politiques personnelles. Et puis pas vraiment. Et non, et oui. Sans doute. Enfin vous comprenez. Chaque



attac

maladie a le droit à son guichet, et puis non. Bref on ne sait plus. Le groupe de travail intérimaire comprend 16 représentants des pays du Nord et 12 représentants des pays du Sud.

28 sur quarante donc. Quant au reste des « places assises » elles sont prises par la société civile. Qui ? Des ONG, si si. Par exemple la Fondation Gates (P'tit mou dit Microsoft), 100 millions de dollars de don, est contre le financement de l'accès au traitement et ne veut pas lâcher sans gouverner. On est bien certain aussi que l'industrie pharmaceutique n'est pas en reste ni dans les dons ni dans les sièges. Pensez-vous le médicament générique... est tout de même une atteinte grave aux lois du Marché. Il existe donc un Fonds mondial pour la santé virtuel, né dans des déclarations à Gènes, mort cliniquement et en service de réanimation depuis. Ce qu'il nous reste c'est l'espoir. Autrement dit un genre de vent qui fait vivre sauf bien entendu lorsqu'on est vraiment malade.

Le gouvernement français quant à lui s'affiche avec du sentiment, et du bon. Il y a du « French Doctor » dans ses cadres et cela se sent. Le gouvernement français détient d'après lui 10 milliards d'euros de dette, 5,5 milliards au titre de la dette multilatérale des pays du Sud (les Institutions financières internationales : FMI et BM), et 4,5 milliards au titre de la dette bilatérale (Club de Paris). Avec cela elle gouverne les moyens d'un pactole intitulé « Plan de réduction de la pauvreté » et plus connu sous son ancienne dénomination « plan d'ajustement structurel ». Ces plans visent à redresser l'économie des pays à coup en général de grosses privatisations d'où la notion de pactole car les multinationales sautent sur tout ce qui peut être solvable laissant le reste à l'endettement, la misère, la disparition pure et simple. On passe sur l'eau, l'électricité, l'aide aux productions locales, les politiques locales de financement empêchées, interdites, hors la « loi » (évidemment du marché) et on s'arrête sur la privatisation de la santé, l'éducation, l'accès aux soins en tous genres et la possibilité de savoir les dispenser. On en arrive au milliard d'euros (sur dix ans) et aux bons sentiments français.

Donc 10% de la dette française serait consacrée et disponible pour la lutte contre l'épidémie du sida. Ces 10%, soit 1 milliard d'euros, prendraient la forme d'une remise de la dette des pays. En fait de remise de dette il faut que les pays la paie (bien entendu quitte à demander de nouveaux prêts) mais elle peut

leur être rendue sous forme de financements sur des projets précis. Donc 1 milliard d'euros sur dix ans sont spécialisés, du moins comme ils n'existent pas tant que les pays n'ont pas payé, sont déjà inclus par la France façon campagne publicitaire sans que celle-ci dans les faits débourse un centime réel, sont dévolus à combattre le sida. Mais combattre la maladie c'est d'abord combattre le « trop d'Etat » dans les pays du Sud et les forcer à rembourser au détriment du paiement de formations locales ou d'infrastructures hospitalières, éducatives, etc. ce qui entraîne par exemple la fuite des cerveaux africains, puisqu'on parle toujours de ce continent, et des possibilités d'atteindre les populations directement en les mettant en responsabilité. Mais le milliard est là, coucou le milliard !

La France dans sa générosité habituelle et surtout avec finesse et doigté, privatise là, détruit toutes les possibilités de politiques de construction là, et demande ici aux gouvernements en alliance avec les sociétés civiles du cru (afin d'éviter la corruption, spécialité des pays du Sud évidente à voir le peu d'affaires qui existent dans les pays du Nord) de proposer des projets qui seraient donc financés par les privatisations et les destructions de politiques locales de développement des autres.

Vous y comprenez quelque chose ? Moi non plus. Mais enfin c'est beaucoup d'argent et le gouvernement français est tout mari de ne pas avoir reçu de demandes de financement de projets. Pourquoi cela ? Hum sans doute un cabinet d'experts pourra répondre après études pointues. Il arrivera à une conclusion certaine : manque de communication. Alors sur le budget virtuel on éditera une plaquette, des formulaires, une vidéo... et puis on enverra une télé et un magnétoscope dans chaque village qui n'a plus d'électricité, d'école et de dispensaire pour bien leur expliquer comment participer à la réclamation du milliard d'euros.

Devant tant de ridicule, je ne sais pas s'il faut rire, mais en tous les cas ça libère. Sans doute que ma course en taxi ne m'aura servi qu'à me déplacer d'un point à un autre. En tous les cas arrivé à la fin de cet article il ne me reste qu'une conclusion temporaire : mission impossible.

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

La crise en Argentine

Par Julio C. Gambina



attac

L'Argentine vit depuis plus de trois ans dans la récession et sa crise est prise en considération par tous les analystes de l'économie internationale. Pire que cela, certains se demandent quand sera annoncée la « cessation de paiement » d'une dette publique qui tourne autour de 147.000 millions de dollars à la fin de l'année 2000 et qui consomme 22% des dépenses publiques pour en payer les intérêts (11.000 millions de dollars). Le montant de la dette dépasse les 50% du PIB, lorsqu'un peso vaut un dollar, mais une dévaluation augmenterait le pourcentage indiqué et attiserait les problèmes externes et leurs impacts locaux. La réalité fait contraste, puisqu'en plus avec 31% de chômeurs plus les sous-employés et avec 14% de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté, les grandes entreprises font des profits plus importants qu'avant. Tel est le cas de Repsol-YPF, les entreprises de services publics privatisés, les gigantesques centres commerciaux et les grandes banques transnationales qui sont propriétaires des Administrations de fonds de retraite et des pensions (AFJP : Administradoras de Fondos de Jubilación y Pensión), ceux qui constituent le secteur dominant de l'économie et qui cumulent des gains importants, la richesse et le pouvoir.

Le pays est devenu fortement dépendant des revenus des capitaux internationaux depuis la Loi sur la convertibilité (avril 1991), qui établit qu'un peso équivaut à un dollar. A cause de ce mécanisme, le gouvernement ne peut émettre de la monnaie ; dès lors, la seule forme de se financer est l'endettement et l'accueil d'investissements, peu importe le but de ces derniers, sont devenus la manière de se financer. Les privatisations des entreprises publiques et l'achat d'entreprises locales furent l'objectif de nombreux capitaux provenant principalement d'Europe et des Etats-Unis, mais également d'Amérique latine dont le Chili. L'Etat argentin a favorisé ce processus et par conséquent l'endettement externe a financé le déficit commercial privé, aussi bien celui des biens que celui des services, et la fuite des capitaux. Selon des calculs officiels, près de 100.000 millions de pesos argentins circuleraient en dehors du pays. De cette façon, la décennie 1990 a connu un flux important de capitaux, aussi bien du côté des entrées que des sorties et curieusement financés par l'Etat et crédité au compte du budget national qui payent des impôts de caractère régressif, puisque le principal tribut est l'IVA qui affecte principalement les secteurs des entrées fixes. Á cause de la privatisation des retraites, l'Etat remettra entre 4.500 et 7.000 millions annuels

dans les mais des AFJP, étant avec les intérêts de la dette, les deux principales causes du déficit fiscal. Sans un de ces phénomènes, les comptes publics seraient excédentaires.

Pour récupérer la capacité d'attirer des capitaux externes, le gouvernement accorda en décembre dernier, ledit « blindaje financiero », (prêt financier) consistant en un prêt de 39.000 millions de dollars pour 2001 et 2002, avec le soutien des organisations financières internationales, des banques privées et quelques gouvernements de pays développés. Il a, par la suite, accepté un « mega canje » (échange financier), soit une dette de quelques 30.000 millions de dollars à des taux des plus élevés (entre 12 et 14 %), en renégociant le délai de remboursement à moyen (2008) et long terme (2031). Il est en train de négocier avec le FMI une augmentation des crédits entre 6.000 et 9.000 millions. La principale entrave pour « l'aide » provient des Américains, qui ne se souvient plus des politiques nourries par le FMI depuis la crise mexicaine, en passant par la crise asiatique, russe et brésilienne, entre 1994 et 2000. Cette position a entraîné la démission anticipée de Stanley Fisher, le Vice Directeur du FMI et le représentant du gouvernement des Etats-Unis dans cet organisme.

L'utilisation de fonds des contribuables nord-américains pour soutenir « l'absence de capitalisme » dans les pays comme l'Argentine, doit être délimitée. Cette phrase provient d'un article publié par l'Heritage Fondation en avril dernier (Ana Eiras et Bret D. Schafer), suggérant que soit échangée l'aide financière par un appui conséquent à des mesures de déréglementation économique parmi lesquelles on peut trouver : la dollarisation, la diminution des dépenses publiques, la sortie du MERCOSUR et la participation dans la ZLEA, la réforme de la justice, tout cela en faveur de la sécurité juridique du droit de propriété et des investissements internationaux. L'administration Bush suggère aussi « que l'Argentine soit aidée dans l'adoption des réformes nécessaires », y compris avec l'aide des spécialistes « du FBI et du département de la Justice des Etats-Unis ».

L'Argentine paye les pots cassés d'un processus de restructuration régressive du capitalisme local initié lors de la dictature militaire de 1976, et accéléré depuis 1991. La continuité de ces politiques est aujourd'hui en jeu, impliquant encore une réduction de la qualité de vie pour une majorité de personnes, la culmination des privatisations, des banques et des organismes publics de la santé, de l'éducation ou des



attac

organismes sociaux. Pour que cela devienne la réalité, le processus d'ajustement devra être naturalisé et pour cela il faudra compter sur un pouvoir exécutif qui aura sous sa botte le pouvoir parlementaire et judiciaire.

Jusqu'à présent, la résistance sociale qui s'est développée n'a pas encore été subordonnée. C'est là que se joue tout le destin de l'Argentine.

Julio C. Gambia. Professeur d'économie politique à l'Université nationale de Rosario.

argentina@attac.org

Traduction : Julie Duchatel, traductrice bénévole
coordintrad@attac.org

Panique à l'OMC (Brèves d'OMC)

Par omc.marseille@attac.org

Réunion d'urgence du Conseil Général le 3 Septembre :

Le président du CG de l'OMC a décidé la tenue d'une réunion le 4 Septembre dès le retour des congés d'été. Personne ne savait réellement qu'elle en était la raison bien que l'on subodore qu'il s'agit vraisemblablement de discuter de l'ordre du jour de la Conférence de Doha.

Cette réunion fait suite à celle de Mexico tenue en Août et où n'avaient été invités que 17 délégations (dont 8 seulement émanant des Pays en Développement ou PED) sur les 142 que compte l'OMC. Elle avait été convoquée dans l'espoir d'obtenir le consensus à la tenue d'un nouveau round de l'ensemble des 142 membres.

Les PED tentent pendant ce temps de réaffirmer leur position pour les mois à venir. Plutôt que de se focaliser sur de nouveaux sujets de discussion (investissements, concurrence, marchés publics), ils préféreraient que l'OMC traite des principaux sujets économiques et commerciaux qui affectent la plupart d'entre eux (dette et finance, commerce des produits et matières de base, transferts de technologie). Ce qui sera difficile à obtenir à moins qu'ils ne fassent des concessions sur les nouveaux sujets.

Des positions qui conduisent à l'affaiblissement :

Certains pays considèrent que des codes de conduite non contraignants comme les "listes positives" de l'AGCS (les Etats choisissent les secteurs où ils veulent s'engager) pourraient s'appliquer à la transparence dans les marchés publics, cette concession s'opposant ainsi à l'accès au marché dans les marchés publics. Ils

songent à des codes identiques non contraignants portant sur la facilitation du commerce et le règlement des différends. Cette piste serait très dangereuse à suivre car des notions identiques et paraissant sans danger de prime abord ont été introduites avant l'Uruguay Round et, en fin de compte, les nations ont fini par entériner l'accord sur les services (AGCS) et sur la propriété intellectuelle (ADPIC). L'introduction de ces nouveaux sujets dans un round aboutirait à un résultat identique dans les marchés publics, la facilitation du commerce... Les délégués doivent saisir dans un temps vraiment court les implications dangereuses d'une telle position et ce qui leur en coûterait si on les incorporait au Cycle.

Le Groupe Africain :

L'Afrique du Sud est en train de pousser les autres Etats du continent à accepter les négociations sur les tarifs industriels. La majorité d'entre eux, pourtant, sont hostiles à l'extension de l'agenda.

L'Afrique du Sud essaie de les convaincre qu'ils pourraient demander un traitement spécial et différentiel; elle se focalise sur les pics tarifaires douaniers.

On doit cependant souligner que les clauses de traitement spécial et différentiel n'ont constitué que des clauses destinées à "re-compenser les efforts" entrepris, clauses qu'aucune nation développée n'a mises en application. L'Afrique francophone reste sous le contrôle de la France alors que le Français Pascal Lamy pousse de façon agressive à l'adoption d'un agenda le plus étendu possible. L'Egypte est un des pays clés à convaincre de s'opposer à un nouveau round. Son ministre des affaires étrangères semble être hostile à l'introduction de nouveaux sujets alors que son ministre du commerce pousse dans l'autre sens. Des pays, néanmoins, se demandent s'il existe réellement des différences entre les ministres ou s'il ne s'agit que d'une tactique.

Selon un délégué africain, quand vous vous interrogez sur le concept d' "investissements" devant un ministre, il s'en saisit aussitôt pour le vanter, sans savoir réellement à qui vont profiter leurs retombées et à qui ils causeront du tort.

Le Groupe dit "Like Minded Group" :

Ce groupe va essayer d'organiser sa propre réunion ministérielle le 17 Septembre à Genève



attac

mais nul ne peut dire si elle se tiendra réellement. Jusqu'ici seuls l'Inde, le Pakistan, la Malaisie et l'Indonésie ont déclaré leur intention d'y envoyer des Ministres. L'Inde continue à maintenir qu'aucun nouveau sujet ne doit être accepté dans la course menant à Doha sans progrès sérieux concernant l'application des accords passés.

Réunion des ONG basées à Genève :

Convoquées le 17 Août dernier par M.Moore, aucune d'entre elles ne savait par avance quelle raison motivait cette réunion. Moore l'ouvrit en déclarant qu'il voulait savoir ce que l'OMC pouvait faire pour les ONG et connaître leur opinion sur la façon de créer un processus de participation de la société civile quant à Doha etc...

Les représentants d'IISD et d'ICTSD ont fait connaître leurs critiques relatives au fait que l'OMC en décidant de tenir la Conférence à Doha était consciente qu'elle était dans l'impossibilité d'y accueillir les gens. Limiter la participation à une personne par ONG signifie en fait qu'aucune ne peut faire son travail, alors que beaucoup d'entre elles avaient prévu la tenue de séminaires et d'autres événements en parallèle...

Bernie Kuiten, qui assure à l'OMC la liaison avec les ONG, déclara que 17 ONG se sont déclarées après le temps limite et que 20 autres demandes ont été rejetées parce qu'émanant en fait de sociétés; ceci étant, il exprima sa surprise de petit nombre de demandes déposées.

Il n'a pas indiqué combien de membres accrédités des gouvernements ni combien dans le personnel du Secrétariat ont reçu leur visa pour Doha.

Il fut aussi demandé ce qu'il advenait des personnes non accréditées et qui arriveraient par bateau. La réponse de Moore est que le gouvernement qatari en ferait son affaire. La réponse immédiate fut de montrer au DG que l'OMC était en fait le seul rendez-vous qui permettait d'obtenir un visa pour ces jours-là et qu'en conséquence l'OMC y était impliquée.

Il fut également souligné qu'en aucune manière l'OMC ne peut prétendre que les ONG basées à Genève représentent les éléments de la société civile dans son ensemble. Chacune des présentes ne représentait que sa propre organisation et si l'OMC était réellement sérieuse

à vouloir engager les ONG dans les discussions, elle devrait faire un effort concertée pour aller les chercher au-delà de Genève et notamment dans les organisations du Sud. Certains ont même suggéré que l'OMC l'étende aux différentes régions du monde. La réponse de Moore fut qu'il n'y avait pas d'argent et que peut-être il pourrait tenir davantage de consultations à Genève tout au long de l'année, à condition que l'argent soit là.

Il a aussi été indiqué que la moitié des organisations accréditées ne sont même pas des ONG ou des groupements d'intérêt public mais des organisations à visée commerciale, certaines d'entre elles n'étant que des comités d'experts du gouvernement américain.

Ce document est tiré du rapport de séance émanant du Trade Information Project. (TIP)

Groupe de travail « Traités internationaux » de Marseille. omc.marseille@attac.org

Bataille dans la propriété intellectuelle

Par Richard Stallman

La licence GNU GPL et l' "American Way"

Microsoft décrit la GNU General Public Licence (GNU GPL) comme une licence "Open Source" et affirme qu'elle est contraire à l' "American Way". Pour comprendre la GNU GPL, vous devez d'abord être conscient que la GPL n'a pas été conçue par l'Open Source.

Le mouvement de l'Open Source, démarré en 1998, a pour but de développer des logiciels puissants et fiables, ainsi que d'améliorer la technologie en invitant le public à collaborer au développement des logiciels. Beaucoup de développeurs de ce mouvement utilisent la GNU GPL et sont invités à le faire. Mais les idées et la logique de la FGPL ne peuvent être trouvés dans le mouvement Open Source. Elles proviennent des buts et des valeurs plus profonds du mouvement du Logiciel Libre.

Le mouvement du logiciel libre a été fondé en 1984, mais son inspiration vient des idéaux de [la Révolution Américaine de] 1776: la liberté, la communauté et la coopération volontaire. C'est ce qui mène à la libre entreprise, à la liberté d'expression et au logiciel libre. Comme dans le cas de la "libre entreprise" et de la "liberté d'expression", le terme "libre" [free] dans le terme "logiciel libre" fait référence à la liberté, pas au prix; plus spécifiquement, il signifie que



attac

vous avez la liberté d'étudier, de modifier et de redistribuer des logiciels que vous utilisez. Ces libertés permettent aux citoyens de s'aider eux-mêmes, de s'aider les uns les autres et de participer à une communauté. Cette manière de procéder contraste avec celle du logiciel propriétaire, plus répandu, qui maintient les utilisateurs impuissants et divisés: l'architecture d'un programme est secrète et on vous interdit de le partager avec votre voisin. Des logiciels puissants, fiables et d'une technologie améliorée sont des conséquences heureuses de la liberté, mais la liberté d'avoir une communauté est importante en elle-même.

Nous ne pouvions pas établir une communauté de liberté sur les terres des logiciels propriétaires, où chaque programme avait son seigneur. Nous devions constituer une nouvelle terre dans le cyber espace, le système d'exploitation libre GNU, que nous avons commencé à écrire en 1984. En 1991, alors que le système d'exploitation GNU était presque fini, le noyau Linux écrit par Linus Thorvalds a rempli le dernier vide; peu après, le système libre GNU / Linux était disponible. Aujourd'hui, des millions d'utilisateurs utilisent GNU / Linux et jouissent des bénéfices de la liberté et de la communauté.

J'ai conçu la GNU GPL pour soutenir et défendre les libertés définissaient le logiciel libre; pour employer les mots de 1776, elle les établit comme des droits inaliénables pour les programmes couverts par la GPL. Elle garantit que vous avez la liberté d'étudier, de modifier et de redistribuer un programme, en affirmant que personne n'est autorisé à vous retirer ces libertés en les redistribuant. Par égard pour la coopération, nous engageons les autres à modifier et propager les programmes que nous publions. Par égard pour la liberté, nous nous posons la condition que ces versions modifiées de nos programmes doivent respecter votre liberté comme le ferait la version originale. Nous encourageons la coopération à deux sens en rejetant les parasites: tous ceux qui veulent copier des parties de nos logiciels doivent nous laisser employer des parties de ce programme dans nos programmes. Personne n'est forcé de rejoindre notre club, mais ceux qui veulent participer doivent nous offrir la même coopération qu'ils reçoivent de nous. C'est ce qui rend le système favorable.

Des millions d'utilisateurs, des dizaines de milliers de développeurs et des sociétés aussi importantes qu'IBM, Intel et Sun ont voulu participer sur cette base. Mais quelques sociétés

veulent les avantages sans les responsabilités. De temps en temps, des sociétés nous disent: " Nous ferions bien une version améliorée de ce programme si vous nous permettiez de le publier sans la liberté". Nous leur disons "Non merci, vos améliorations pourraient nous être utiles si elles étaient libres, mais si nous ne pouvons pas les employer en toute liberté, elles nous sont totalement inutiles". Alors, ces sociétés font appel à nos ego en affirmant que le code aurait "plus d'utilisateurs" à l'intérieur de leurs programmes propriétaires. Nous leur répondons que nous estimons plus la liberté de notre communauté qu'une forme de popularité hors de propos.

Microsoft aimerait sûrement avoir l'avantage de notre code sans les responsabilités. Mais cette société poursuit un autre but plus spécifique en s'attaquant à la GNU GPL. On connaît d'habitude plus Microsoft pour l'imitation que pour l'innovation. Quand Microsoft conçoit quelque chose de nouveau, son but est stratégique; il ne s'agit pas d'améliorer l'informatique pour ses utilisateurs, mais pour verrouiller les alternatives.

Microsoft utilise une technologie anti-compétitive appelée "inclure et étendre". Cela signifie qu'ils commencent à employer la technologie que les autres utilisent, qu'ils ajoutent un détail mineur qui reste secret afin que personne d'autre ne puisse l'imiter et enfin qu'ils emploient ce détail secret pour que seuls les logiciels Microsoft puissent communiquer avec d'autres logiciels de Microsoft. Dans certains cas, cela rend difficile l'emploi d'un logiciel non – Microsoft quand ceux avec qui vous travaillez utilisent un programme Microsoft. Dans d'autres cas, cela rend si difficile l'emploi d'un programme non-Microsoft pour un travail A si vous employez un programme Microsoft pour un travail B. D'une façon ou de l'autre, la stratégie d' "inclusion et d'extension" amplifie l'effet de la force de vente de Microsoft.

Aucune licence ne peut arrêter la politique d' "inclusion et d'extension" de Microsoft s'ils sont déterminés à la poursuivre à tout prix. S'ils écrivent leur propre programme à partir de rien et n'emploient aucune partie de notre code, la licence sur notre code ne les affectera pas. Mais une réécriture totale est difficile et coûteuse et même Microsoft ne peut pas tout le temps se permettre de le faire. D'où leur campagne pour nous persuader d'abandonner la licence qui protège notre communauté, la licence qui ne les laissera pas dire " ce qui est à vous et à moi et ce qui est à moi est moi." Ils veulent que nous les laissions prendre ce qu'ils veulent, sans



attac

jamais rendre quelque chose. Ils veulent que nous abandonnions nos défenses. Mais l'absence de défense n'est pas l' "American Way". Sur la terre du courageux et du libre, nous défendons notre liberté avec la GNU GPL.

Addendum

Microsoft affirme que la GPL va contre les "droits de la propriété intellectuelle". Je n'ai aucun avis sur les "droits de la propriété intellectuelle" parce que le terme est trop large pour permettre de formuler un avis censé sur le sujet. C'est un fourre-tout couvrant les copyrights, les brevets, les marques et d'autres secteurs disparates; des secteurs si différents, dans les lois et dans leurs effets, que n'importe quelle déclaration sur leur totalité est certainement simpliste. Pour penser intelligemment aux copyrights aux brevets ou aux marques, vous devez y penser séparément. Le premier pas est de refuser de les mettre dans un tas sous la dénomination de "propriété intellectuelle". Mes opinions sur le copyright prendraient une heure à exposer, mais un principe général s'applique: on ne peut justifier la négation de libertés publiques importantes. Comme Abraham Lincoln l'a exprimé, "chaque fois qu'il y a conflit entre les Droits de l'Homme et les droits de la propriété, les droits de l'Homme doivent prévaloir.". Les droits de la propriété sont conçus pour faire avancer le bien de l'humanité et pas comme une excuse pour la mépriser.

Copyright 2001 Richard Stallman . Les copies conformes et versions intégrales de cet article sont autorisées pour peu que la mention de copyright et la présente notice soient conservées.

Richard Stallman. Programmeur, initiateur du projet GNU, fondateur de la Free Software Fondation <http://www.gnu.org> Traduit de l'anglais par Benjamin Drieu. D'autres textes sur le sujet se trouvent dans le trimestriel Multitudes multitudes@samizdat.net n°5 sur la propriété intellectuelle.

Agir pour le droit aux soins

Par Act Up Paris

ALERTE : MOBILISATION GENERALE POUR LE DROIT AUX GENERIQUES

Le 20 juin dernier, une alliance de pays Africains a entamé un processus visant à obtenir de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) des garanties pour qu'à l'avenir les pays pauvres

puissent importer ou fabriquer des versions génériques bon marché de médicaments brevetés par les laboratoires occidentaux.

Actuellement, de nombreux pays Africains hésitent encore à autoriser l'importation des copies de médicaments récents (notamment des médicaments contre le VIH/sida). En effet, la plupart d'entre eux craignent que les Etats-Unis ou l'Union Européenne leur intentent un procès devant l'Organisation Mondiale du Commerce pour violation des brevets détenus par les compagnies occidentales. C'est pourquoi de nombreux gouvernements Africains se mobilisent à l'heure actuelle pour obtenir que l'OMC soutienne officiellement le recours des pays pauvres aux dispositions inscrites dans les accords internationaux et qui prévoient qu'un gouvernement peut autoriser l'importation ou la fabrication de copies de médicaments sous brevet.

L'objectif des pays Africains est d'obtenir ce soutien officiel de l'OMC lors de son Assemblée Générale, du 9 au 13 novembre 2001 à Doha au Qatar. Lors de cette réunion, les Ministres du Commerce du monde entier ratifieront une déclaration qui précisera les règles du commerce international pour les années à venir. Ainsi, cette déclaration peut établir un moratoire sur les procès devant l'OMC à l'encontre des pays qui cherchent à promouvoir l'accès aux médicaments et à protéger la santé publique en ayant recours à des copies de médicaments brevetés. C'est le but que veulent atteindre les pays Africains.

L'OMC organise son travail en commissions thématiques. Le Conseil de l'ADPIC (Accord sur les Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce) est la commission chargée des questions de brevets et donc des questions de copies de médicaments. Cette commission doit élaborer un projet de déclaration pour la réunion des ministres au Qatar.

Lors de la dernière réunion du Conseil de l'ADPIC en juin dernier, les gouvernements africains se sont mobilisés et ont obtenu un consensus quasi total en faveur de l'utilisation des clauses pro-génériques, en particulier afin de lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Seuls les Etats-Unis et la Suisse, pays où sont domiciliés les plus grandes compagnies pharmaceutiques du monde, s'y sont opposés.

Si le 19 septembre 2001, date à laquelle se tiendra le prochain conseil de l'ADPIC, cette



attac

position triomphe, il sera alors possible que la déclaration du Qatar impose le moratoire.

Dans ce combat crucial, les diplomates des pays du Sud ne peuvent pas être les seuls à se mobiliser. Les associations et organisations non-gouvernementales du monde entier doivent alerter les opinions publiques. L'enjeu est de taille : les pays pauvres ne doivent plus craindre de l'OMC de mesures de rétorsion s'ils importent ou fabriquent des copies bon marchés de médicaments.

La seule perspective pour que les médicaments anti-VIH/sida soient abordables pour les pays pauvres et leurs malades, c'est qu'une intense concurrence entre différents fabricants de génériques s'établisse et fasse baisser les prix.

Il est donc essentiel de nous mobiliser et de diffuser l'information sur les enjeux du Conseil de l'ADPIC du 19 septembre 2001 à Genève.

Act Up-Paris.
Tel : 33-1 49 29 44 75. Fax : 33-1 48 06 16 74
<http://www.actupp.org> actup@actupp.org

Main basse sur le vivant

Par la Confédération paysanne

La Confédération paysanne refuse les OGM en agriculture et dans l'agro-alimentaire : pour ses détracteurs cela reviendrait à se couper irrémédiablement « des bénéfices et des progrès scientifiques issus du génie génétique ». S'y opposer revient selon ces mêmes détracteurs, à flirter forcément avec l'obscurantisme, à s'enivrer de peurs ancestrales et en conséquence à rejeter la recherche. Conclusions beaucoup trop réductrices et simplistes qui font que caricaturer nos positions de refus des OGM et du brevetage du vivant.

Si le débat est passionnel et voit s'opposer différents acteurs de la société civile sur la nécessité d'autoriser l'importation ou la mise en culture de tel ou tel OGM, c'est qu'il s'agit d'une véritable question de société qui mérite un cadre de consultation largement plus démocratique et transparent.

Les consommateurs européens dans leur écrasante majorité refusent les OGM quel qu'en soit le niveau de présence (seuil de tolérance) dans l'alimentation. Ils s'interrogent sur leur intérêt et sur les risques (en particulier toxicologiques) que peuvent induire ces produits pour leur santé.

Les organisations de défense de l'environnement et des chercheurs du domaine public ont démontré à plusieurs reprises les risques écologiques irréversibles liés à la propagation non maîtrisée de gènes, notamment les atteintes à une biodiversité déjà passablement malmenée.

Les agriculteurs qui demeurent encore et toujours le premier maillon de la chaîne alimentaire, refusent une technologie qui n'apporte aucun avantage démontré, mais qui les place sous le joug des grandes firmes agro-chimiques et semencières, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis et au Canada.

L'objectif de ces puissantes sociétés transnationales est d'ordre financier : conquérir et développer les marchés des semences et de l'agro-alimentaire, pour imposer leurs technologies génétiques. Les prétextes de la protection de l'environnement ou de la satisfaction des besoins alimentaires dans le monde ne sont que des leurres grossiers !

L'interdiction des OGM ne suffirait pas à elle seule à mettre un terme au développement exponentiel de l'agriculture industrielle. En revanche, leur autorisation condamnerait à court terme l'agriculture paysanne, durable et solidaire.

C'est vers ce type d'agriculture que la Confédération paysanne appelle la recherche publique à orienter ses travaux pour répondre à des demandes sociales bien réelles. Et c'est ce type d'agriculture qui est source de progrès, autant pour les paysans que pour l'ensemble des populations.

Brevet et appropriation du vivant.

Si l'essor du génie génétique dans les années 80 permet la modification de l'information génétique des organismes vivants, il rend aussi possible le brevetage de ces mêmes organismes vivants. C'est sur ces organismes à l'information génétique modifiée (OGM) que seront déposés les premiers brevets sur le vivant dès 1980 aux Etats Unis, avec l'autorisation du dépôt de brevet sur une bactérie. Le système des brevets s'étend alors peu à peu à l'ensemble des organismes vivants. (animaux, végétaux, etc.) Si l'identification d'un gène ou d'une séquence génétique est considérée comme une découverte (non brevetable), la mise en évidence de sa fonction est considérée comme une intervention et permet à ce titre le dépôt d'un brevet. Par un



attac

tour de passe-passe sémantique, les brevets ont ainsi été détournés de leur vocation initiale. La bataille pour la maîtrise de l'information génétique a commencé : aujourd'hui 9 364 brevets couvrent 126 672 gènes et séquences génétiques.

Le sort réservé par Monsanto à tous les biopirates de la terre.

Monsanto à Saint Louis a rendu public le résultat des poursuites engagées contre un agriculteur du Kentucky qui avait reconnu avoir semé sur son exploitation et vendu à ses voisins des graines de soja transgénique RoundUp Ready issues de sa récolte. L'agriculteur a été condamné à payer à Monsanto des royalties d'un montant de 35 000 dollars... Depuis Monsanto aurait engagé près de 500 procédures judiciaires de ce type pour des cas de piratage sur des semences transgéniques. Les agriculteurs incriminés estiment Monsanto, sont en infraction avec la législation américaine sur les brevets puisque les farmers s'engagent, lorsqu'ils achètent des semences transgéniques, à ne pas réutiliser des graines de leur récolte.

Les OGM peuvent-ils nourrir le monde et préserver les peuples des famines ?

Non, car la faim et le défaut de sécurité alimentaire sont d'abord liés à des dysfonctionnements de l'économie de marché, de l'accès à l'alimentation et de sa distribution. Pour la FAO, la nourriture est disponible, et l'argument prétextant que les variétés transgéniques permettent de meilleurs rendements et favorisent la capacité de production des populations pauvres est largement contredit par les études indépendantes menées sur le terrain. Par ailleurs les OGM proposés sont destinés quasi exclusivement à l'exportation ou à l'alimentation du bétail et sont conçus pour exprimer leur potentiel de production dans les conditions d'une agriculture industrielle utilisant massivement des intrants. La promotion des OGM n'améliore donc en rien la couverture des besoins alimentaires essentiels des populations les plus exposés à la faim. Ils resteront une technologie hors de portée des petits paysans.

Cas du riz doré.

La société Astra Zeneca avec des représentants des laboratoires publics suisses annonçait la mise au point d'un riz génétiquement modifié enrichi à la bêta-carotène pour pallier aux carences en vitamine A des populations des pays

asiatiques, dénommé « riz doré ». Cette solution miracle est une véritable duperie. Pour atteindre les 750 microgrammes de vitamine A, un adulte devrait consommer chaque jour 2,27 kg de riz sec ! Ce riz s'avère donc totalement inadapté, d'autant plus que les solutions non-OGM susceptibles d'éliminer ces carences existent localement, en tirant partie de la biodiversité et de la consommation de plantes riches en vitamine A.

Les OGM présentent-ils des risques pour la santé et l'environnement ?

Oui, car les manipulations génétiques peuvent induire des changements dans le fonctionnement des plantes et provoquer la synthèse de nouveaux composés toxiques dans l'alimentation ainsi que la dissémination à grande échelle de gènes de résistance à des antibiotiques (tel que l'ampicilline) couramment utilisés en santé humaine et animale. De plus les contrôles de toxicité ou les tests sur les aliments issus d'OGM sont le plus souvent incomplets voire inexistantes. La plupart des plantes transgéniques commercialisées sont conçues pour produire ou tolérer des pesticides et des insecticides. Les résidus de ces pesticides sont donc susceptibles de s'accumuler dans la chaîne alimentaire et d'avoir des effets toxiques à long terme. De plus les pollutions génétiques peuvent favoriser l'apparition de nouvelles espèces envahissantes (véritables menaces pour la biodiversité).

L'affaire Arpad Pustzai

Biochimiste anglais qui avait alimenté des rats pendant 10 jours avec des pommes de terre transgéniques commandant la production de lectine. Il constate des effets délétères sur les systèmes immunitaire et digestif des rongeurs. Deux jours après avoir communiqué ses résultats à la presse, le chercheur est congédié de son laboratoire (retraite forcée, interdiction de publication...)

Le cas du maïs Starlink

Le gouvernement américain a stoppé les exportations du maïs Starlink d'Aventis, interdit à la consommation humaine car reconnu comme allergène (comportant la protéine Cry9c)

Des variétés de colza plus résistantes

Trois variétés de colza transgéniques se sont rapidement transformées en superadventices dans les terres ouvertes du Canada. Conçues pour résister à trois types d'herbicides



attac

différents, les trois variétés après de multiples pollinisations croisées ont développé de nouvelles souches de colza résistantes à presque tout ce qui existe sur le marché des herbicides. Cette situation oblige les paysans à recourir à des herbicides totaux dans toutes leurs cultures.

Confédération paysanne

<http://www.confederationpaysanne.fr/>

Autre document nouvellement publié.

OGM : le gouvernement doit appliquer le principe de précaution. (ATTAC France)

<http://attac.org/fra/asso/doc/doc66.htm>

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 11 : FRANCE – SOPHIA ANTIPOLIS – ANTIBES – ST CLAUDE FRAT – AIX EN PROVENCE – UZES – CHALONS EN CHAMPAGNE – VALENCE / ITALIA – FERRARA – ROMA / SVERIGE – STENUNGSSUND TJORN ORUST

Mercredi 12 : ESPANA – BARCELONA / FRANCE – PARIS 11 – CONFLANS STE HONORINE – MONT SOUS VAUDREY – PARIS NORD OUEST – QUIMPER – PARIS 13 – QUIMPER / ITALIA – FIRENZE / SVERIGE – MALMO - VARBERG

Jeudi 13 : FRANCE- REYRIEUX – CHATELLERAULT – NIMES / IRELAND - DUBLIN

Vendredi 14 : ESPANA – BARCELONA – MADRID / FRANCE – CANNES – VILLENEUVE SUR LOT – LONS LE SAULNIER – LA FERTE SOUS JOUARRE – QUIMPERLE – METZ – CREST / NORGE - SNASA